

Homélie du 10^{ème} dimanche de l'année B (09 juin 2024)

L'évangile de ce dimanche (Mc 3, 20-35) nous parle de la vie publique de Jésus qui n'était pas un long fleuve tranquille. Il a dû affronter bien des oppositions et des critiques d'une violence inouïe. Dans ce passage, la contestation du ministère de Jésus est totale. Sa famille humaine le traite de fou : « Il a perdu la tête ». Les scribes, dignitaires de la communauté le disent possédé !

Sans doute est-il victime de son succès auprès de la foule « assise autour de lui ». La foule l'écoute, le suit partout où il va. Elle l'assaille au point de ne pas pouvoir manger. Jésus est mangé par la foule. Cela ne plaît pas à tout le monde. Il doit ainsi faire face à une féroce opposition émanant tant de sa famille que des scribes descendus de Jérusalem. Sa parenté l'accuse de folie : « il a perdu la tête » ; et comme si cela ne suffisait pas, les autorités religieuses de Jérusalem le taxent de possession et d'exorcisme démoniaques : « *il est possédé par Béelzéboul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons* ».

Pour réfuter l'accusation absurde et blasphématoire d'agir par Béelzéboul, Jésus en démasque la contradiction interne : « *Comment Satan peut-il expulser Satan ?* » L'erreur de ces scribes réside dans un mauvais discernement des esprits. En proférant que Jésus est « possédé par un esprit impur », ils blasphèment contre l'Esprit Saint. En disant cela, ils dénaturent l'œuvre de Dieu. Et le jugement de Jésus est à ce propos sans appel : « *si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours* ». Autrement dit, une personne qui est dans la confusion des esprits en traitant les actions de libération d'origine divine comme des actions démoniaques se met dans une situation de perdition totale. Cette personne se referme sur elle-même et s'exclut de la miséricorde divine. Sa conscience se ferme au pardon de Dieu. Jésus n'est pas le complice de Satan. Il est le Fils de la Vierge, la « descendance de la Femme » qui meurtrira le serpent tentateur de la première lecture (Gn 3, 9-15). Jésus est venu sauver l'humanité de l'emprise de Satan et par sa mort et par sa résurrection, il a défait le prince des démons.

Enfin, la réponse de Jésus aux « *gens de chez lui* », c'est-à-dire à « *sa mère et ses frères* » qui voulaient s'emparer de lui, ouvre des perspectives insoupçonnées. Elle instaure une nouvelle famille, non plus fondée sur les liens du sang, mais sur la conformité à la volonté de Dieu. En font partie tous ceux et toutes celles qui choisissent de se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu autour de Jésus. C'est dire que le cercle de cette nouvelle famille a vocation à s'élargir : tout un chacun peut donc devenir frère, sœur, mère de Jésus. Ainsi, comme le dit l'apôtre Paul dans la deuxième lecture (2Co 4, 13-5, 1), tous ont le même esprit de foi pour annoncer l'Évangile sans perdre courage ni considérer « *la détresse du moment présent qui est légère par rapport au poids vraiment incomparable de gloire éternelle qu'elle produit en nous* », mais en regardant ce qui se voit comme s'ils voyaient l'invisible.

Demandons au Seigneur la grâce de la foi pour que nous puissions annoncer sa Parole et témoigner qu'il est l'allié de l'homme dans ses luttes quotidiennes. Amen.